

Tests cutanés de dépistage de la tuberculose

Qu'est-ce que la tuberculose?

- La tuberculose est une infection causée par des bactéries qui se propagent lorsqu'une personne atteinte de tuberculose tousse, éternue ou a des contacts rapprochés (face à face) avec d'autres personnes.
- Les personnes dont les poumons sont infectés par les germes de la tuberculose peuvent répandre la maladie.
- Les bactéries tuberculeuses, qui se développent dans les poumons, peuvent causer des lésions permanentes.
- Parfois, les bactéries tuberculeuses affectent d'autres parties du corps telles que les glandes, les reins, les os et le cerveau.
- **La tuberculose est la principale cause de décès par maladie infectieuse dans le monde.**

Qu'est-ce qu'une infection tuberculeuse?

- **Vous souffrez d'une infection tuberculeuse si vous avez inhalé des bactéries tuberculeuses qui ont pénétré dans vos poumons, mais qui ne se développent pas.**
- Vous ne vous sentirez pas malade et vous n'êtes pas contagieux.
- Après un certain temps, il est possible que les bactéries deviennent actives et que la tuberculose se développe.

Qu'est-ce que la tuberculose?

- **On parle de tuberculose quand les bactéries tuberculeuses deviennent actives et se multiplient.**
- Vous pouvez ou non vous sentir malade, mais il est important de ne pas oublier que vous pouvez transmettre les germes tuberculeux à votre entourage.

Les symptômes de la tuberculose comprennent :

- de la fièvre et des frissons;
- une toux chronique qui dure plus de 4 semaines et qui produit des crachats de sang;
- des sueurs nocturnes;
- une perte de poids;
- une perte d'appétit;
- de la fatigue.

Pour en savoir plus, communiquez avec vos services de santé publique locaux, votre médecin, votre infirmière praticienne, InfoSanté en ligne ou composez le 811.

Qu'est-ce qu'un test cutané de dépistage de la tuberculose et pourquoi en ai-je besoin?

- Les germes de la tuberculose peuvent être présentes dans votre organisme sans que vous soyez malade.
- Le test cutané permet de dépister les bactéries tuberculeuses dans votre organisme.
- Le test ne dépiste que la présence de bactéries tuberculeuses; il ne diagnostique pas la tuberculose.
- **Un test cutané ne constitue pas une immunisation à la tuberculose.**

Qui ne devrait pas subir un test cutané à la tuberculose?

- Les personnes qui ont eu une réaction positive à un test cutané antérieur.
- Les personnes qui sont atteintes de tuberculose active, qui ont déjà été soignées pour celle-ci ou qui ont suivi une prophylaxie pour une tuberculose-infection.
- Toute personne ayant déjà eu une réaction allergique aux ingrédients de la solution du test cutané.
- Toute personne ayant reçu un vaccin vivant doit attendre quatre semaines avant de subir le test cutané de dépistage.

Où peut-on passer ce test?

- Vous pouvez passer un test de dépistage de la tuberculose en vous rendant à l'unité de services de santé de votre localité, ou en demandant à votre médecin de faire les démarches afin que vous passiez ce test.
- La clinique de tuberculose à Saskatoon offre aussi ce test. Composez le 306-655-1740.

En quoi consiste le test cutané?

Il s'agit d'un test en deux étapes.

- 1) Première étape : à l'aide d'une aiguille fine, on injecte sous la surface de la peau de l'avant-bras une substance anodine. On vous demandera d'attendre 15 minutes avant de quitter la clinique après l'administration du test à cause du risque très minime d'une réaction allergique. Une boursouffure temporaire pourrait apparaître au point où l'aiguille a été insérée. C'est une réaction normale. En cas de démangeaison au site de l'injection, **ne le grattez pas**.
- 2) Deuxième étape : deux jours plus tard vous devez retourner à la clinique afin de mesurer la réaction au test. Lorsque le test est mesuré, le résultat indique un test cutané négatif ou positif.

Que signifient les résultats du test?

- Un test cutané à la tuberculose négatif indique habituellement que les bactéries tuberculeuses ne sont pas présentes dans votre organisme. Si vous avez été exposé à une personne atteinte de tuberculose active, on pourrait vous demander de subir un nouveau test cutané après 2 mois.
- Si votre test cutané est positif, on effectuera une radiographie pulmonaire pour voir si vos poumons sont atteints. Si la radiographie est anormale ou que vous vous sentez malade, on vous demandera de fournir un échantillon d'expectorations (crachats) aux fins d'analyse.
- Vous devrez subir des tests supplémentaires afin d'établir laquelle des trois catégories ci-dessous s'applique à vous.

1. Une vaccination antérieure contre la tuberculose.

Vous pourriez avoir reçu un vaccin antituberculeux appelé vaccin BCG quand vous étiez enfant. Il est alors peu probable que votre réaction au test cutané soit prononcée, vu que les effets de ce vaccin diminuent avec le temps.

2. Une infection tuberculeuse.

Les germes de la tuberculose sont présents dans votre organisme, mais ils NE SONT PAS actifs et ils ne vous rendent pas malade. À ce stade, vous n'êtes pas contagieux.

3. Tuberculose active.

Les germes de la tuberculose présents dans votre organisme sont actifs et se multiplient. Vous pourriez vous sentir malade. Si vous souffrez de tuberculose active, vous pouvez transmettre à d'autres les germes de la tuberculose.

Peut-on traiter la tuberculose?

- La tuberculose *peut* être guérie. Les médicaments nécessaires sont entièrement gratuits. Si vous contractez la tuberculose, vous **devez** être soigné, tant pour vous-même que pour prévenir la transmission des germes de la tuberculose à votre famille et à vos amis.
- Le traitement consiste à prendre régulièrement plusieurs types de pilules pendant six à neuf mois. Durant cette période, vous subirez plusieurs radiographies des poumons et plusieurs analyses de vos expectorations (crachats) pour suivre l'évolution de votre progrès.

Il est important de rester à la clinique pendant 15 minutes après l'administration du test cutané de dépistage de la tuberculose à cause de la possibilité extrêmement rare d'une réaction allergique constituant un danger de mort nommée anaphylaxie. Ce genre de réaction peut comprendre de l'urticaire, des problèmes respiratoires ou une enflure de la gorge, de la langue ou des lèvres. **Si cela se produit après avoir quitté la clinique, composez le 9-1-1 ou le numéro d'appel des secours locaux.** Une telle réaction peut être soignée et se produit dans moins d'un cas sur un million de personnes ayant passé un test cutané de dépistage de la tuberculose.

À qui devez-vous signaler toute réaction au test?

- Signalez dès que possible toute réaction inattendue ou indésirable à votre infirmière de la santé publique, une infirmière praticienne ou à votre médecin.

Communiquez avec une infirmière de la santé publique si :

- vous avez des questions ou des craintes concernant votre réaction ou la réaction de votre enfant au vaccin.
- vous avez dû emmener votre enfant chez le médecin, à l'hôpital ou dans un centre de soins de santé à cause d'un symptôme pouvant être lié à la vaccination.

Que contient la solution utilisée pour le test de dépistage de la tuberculose?

TUBERSOL® contient un dérivé protéinique purifié de *Mycobacterium tuberculosis*, du phénol et du polysorbate 80.

Consentement des mineurs matures

Il est recommandé que les parents/tuteurs discutent du consentement à la vaccination avec leurs enfants. Le consentement s'adresse en premier lieu aux parents ou aux tuteurs. Toutefois, en Saskatchewan, les adolescents de 13 à 17 ans capables de comprendre les avantages et les réactions possibles à chaque vaccin, ainsi que les risques de ne pas être vaccinés, peuvent légalement consentir ou refuser la vaccination en présentant un consentement éclairé, en tant que mineur mature, au fournisseur de soins de santé.

Afin de garder un dossier complet, tous les vaccins administrés à une personne sont consignés par le personnel de la santé publique dans le registre provincial informatisé d'immunisation nommé Panorama. Panorama est le système électronique sécurisé utilisé en Saskatchewan afin d'enregistrer et de gérer les dossiers de vaccination et de santé liée à la vaccination de tous les résidents de la province. Votre dossier d'immunisation est également susceptible d'être consulté par des professionnels de la santé afin de fournir des services de santé publique, d'aider au diagnostic et au traitement, et de contrôler la propagation des maladies évitables par la vaccination. Vous trouverez de l'information sur Panorama dans le feuillet d'information intitulé « Protection de la confidentialité de votre dossier ».

Référence : Monographie du produit (2012).